

Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères



Compostez, la nature s'en souviendra !

EDITO

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : pourquoi ça va augmenter ?



Votre facture liée à la collecte des ordures ménagères pourrait s'alourdir dans les prochains mois.

En raison notamment de l'impact de la forte hausse au 1^{er} janvier de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette fiscalité qui s'applique sur le traitement des déchets et qui est payée par le SIPOM va en effet connaître une hausse continue sur plusieurs années. Cette TGAP est basée sur le principe pollueur-payeur, son montant est fixé par l'État et il ne cesse d'augmenter. Il était de 18 €/tonne en 2020 et il va passer à 30 €/tonne dès 2021 et la progression atteindra 65 €/tonne en 2025.

Mais ce n'est pas la seule raison à la situation ; le coût du traitement des déchets augmente, les aides financières s'érodent, le prix de revente des matériaux issus des déchèteries et des centres de tri s'effondre et le coût d'exploitation des déchèteries explose.

D'autres facteurs encore sont à l'origine de cette situation :

- une baisse des recettes liées à la valorisation des matériaux collectés comme le verre, les plastiques et les textiles,
- la hausse des tonnages à traiter car notre production de déchets a augmenté en 2020 et chacun en est responsable,
- un surcoût lié au Covid-19, aux équipements de protection individuelle nouveaux,
- la participation aux actions du Syndicat TRIFYL chargé du traitement des déchets et l'installation de nouveaux équipements de collecte du tri pour préparer la mise en place de l'extension des consignes de tri en 2022 vont impacter de manière non négligeable les dépenses du budget du SIPOM.

Pour maîtriser cette hausse inexorable pour les années à venir, il est impératif de produire moins de déchets. « Les déchets qui coûtent le moins cher ce sont ceux qu'on ne produit pas... »

Depuis de nombreuses années déjà, le SIPOM encourage les usagers à modifier leur comportement pour adopter des attitudes plus vertueuses en matière de réduction de la quantité de déchets. Parmi ces actions ayant un effet de réduction, nous pouvons rappeler l'alternative au geste de jeter pour tous les objets qui peuvent être donnés, réemployés ou réparés. Nous avons pour cela établi un partenariat avec l'association la Recyclante à Caraman qui propose de donner une seconde vie à vos objets. C'est avec la multiplication de ces petits gestes que nous pourrons réduire nos déchets et maîtriser la hausse de notre facture.

Evelyne Rouanet, Présidente du SIPOM

Réduire nos ordures ménagères, c'est possible ! COMMENT ?

Pour agir, il faut savoir **ce que contiennent nos poubelles d'ordures ménagères.**

En voici un aperçu :

Putrescibles

32,2 %



Papiers
et cartons

21,5 %



Verre

12,5 %



Métaux
et autres

12 %



Plastiques

11,2 %



Textiles
et textiles sanitaires

10,6 %



Données ADEME issues de caractérisations 2007.

- Mieux trier
- Moins produire de déchets

Quelques gestes pour y parvenir :

Composter

Composter est une technique simple qui permet de transformer **les déchets de cuisine et de jardin** en engrais naturel, comparable à l'humus. Cette action, facile à mettre en œuvre, est le meilleur moyen de réduire sa poubelle !

50 kg/habitant

C'est la quantité de déchets organiques compostable par an et par habitant : restes de repas, les fruits et légumes abimés, les épluchures de fruits et légumes et d'autres déchets biodégradables (mouchoirs, essuie-tout, fleurs fanées, ...).

Vous n'avez pas de jardin, la solution est le lombricomposteur... le composteur « hors sol ».



Les composteurs et lombricomposteurs sont mis à disposition **gratuitement**, réservez le vôtre par téléphone 05 62 71 22 83 ou par mail animateurs@sipom.fr ou par l'intermédiaire du site internet www.sipom.fr.

➔ NOUS PRENONS VOS COORDONNÉES, UNE PERSONNE DU SERVICE ANIMATION VOUS CONTACTE POUR PRENDRE LE RDV D'INSTALLATION.

Mettre un autocollant STOP PUB



Les autocollants sont disponibles dans votre Mairie et au SIPOM de Revel.

Si vous ne regardez pas les publicités, apposez un autocollant sur votre boîte aux lettres, il permet de limiter la croissance des impressions des publicités.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a avancé la date de la généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES NE DEVRONT PLUS ÊTRE MIS DANS LES POUBELLES. PRÉPARONS-NOUS DÈS AUJOURD'HUI.

Boire de l'eau du robinet

L'eau est de bonne qualité, cela produit moins de déchets.



Réduire nos ordures ménagères, c'est possible !

COMMENT ?

Limiter ses impressions

Permet d'économiser du papier et de l'encre, corriger à l'écran, utiliser les brouillons, écrire recto-verso.

Faire des choses soi-même

► Cuisiner plus

Faire ses quiches, pizzas, lasagnes...

► Fabriquer ses produits d'entretien

Recette

Lessive au savon de Marseille

Pour 1 litre de lessive

- 2 cuillerées à soupe de savon de Marseille râpé
- 2 cuillerées à soupe de cristaux de soude (*attention si vous utilisez des cristaux de soude concentrés, une seule cuillère suffit !*)
- 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude

Faire fondre dans une casserole le savon dans un litre d'eau. Quand il est dissout, vous pouvez éteindre le feu et ajouter les cristaux de soude puis le bicarbonate. Laisser refroidir avant de remplir le mélange dans un bidon ou une bouteille.

Dosage : un petit verre par machine (je dose 5cl : un demi-verre en utilisant les balles de lavage !). Avec 1 litre de cette lessive, vous faites environ 16 lavages avec le dosage minimal. Cette lessive s'utilise à partir de 30 °C.

Attention !

Il est préférable de ne pas utiliser le bicarbonate de soude avec la laine et la soie ! Cette lessive contient peu de bicarbonate, mais de manière générale, pour les vêtements fragiles, utiliser une lessive au savon de Marseille uniquement (même recette : 2 cuillères de savon de Marseille râpé pour 1 litre d'eau, sans rajouter autre chose).

Parfum : si vous souhaitez parfumer votre lessive, vous pouvez rajouter 3 à 5 gouttes d'huile essentielle* selon vos préférences.



Choisir le bon conditionnement et le bon produit

Choisir un paquet d'1 kg de riz plutôt que 2 paquets de 500 g = moins de déchets produits.



Réutiliser ce qui peut l'être

PENSER :

- à l'achat et la vente d'occasion : la recyclerie à l'entrée de la déchèterie est destinée à recevoir vos dons d'objets en bon état : livres, jouets, petits mobiliers...

- à donner ses vêtements, son linge de maison, ses sacs, ses chaussures en bon état soit aux associations locales, soit dans les bornes textiles de SCRE soit Le Relais.

Limiter le gaspillage alimentaire

Faire attention aux dates de péremption, organiser son frigo, faire une liste de courses et s'y tenir...

Ils ont ensuite une seconde vie soit à La Recyclante de Caraman, soit chez Emmaüs Castelnaudary, soit dans des associations locales.



NE JETEZ PLUS !
DONNEZ ET ACHÉTEZ SOLIDAIRE

LA RECYCLANTE

ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ

MERCREDI 14H-17H30
JEUDI 9H30 -12H30
SAMEDI 10H - 12H30 /14H - 17H30

Dépot uniquement le samedi

1. AVENUE DES SPORTS À CARAMAN 31460
TÉLÉPHONE 05 54 65 35 27
PORTABLE 07 52 08 08 14
LRECYCLANTE@GMAIL.COM

Réduire nos ordures ménagères, c'est possible ! COMMENT ?

BIEN TRIER SES EMBALLAGES

Les bonnes pratiques du tri

TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS !

Comment bien trier ?

- Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.
- Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.

Où déposer ses TLC ?

Dans un des Points d'Apport Volontaire portant ce logo →

Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr

Pourquoi est-ce utile ?

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Le processus : Dépôt à un PAV → Collecte → Tri → Recyclage

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

TLC : Textiles, Linge de maison, Chaussures

Tous les papiers et tous les emballages se trient. **Astuces...**



Connaissez-vous mon mode d'emploi ?

Conseil n°1

Déposer les déchets EN VRAC



Conseil n°2

S'abstenir de laver les emballages

Aplatir les cartons ou les déposer en déchèterie

Conseil n°3



Conseil n°4

Ne pas mettre les déchets les uns dans les autres



Conseil n°5

Laisser les bouchons sur les emballages



Conseil n°6

Pas de sacs dans le bac de tri



COMMUNICATION

auprès de tous les habitants

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'assurer nos interventions habituelles mais nous essayons d'être présents du mieux possible auprès de tous les publics.

ANIMATION GESTION DES DÉCHETS



LES ANIMATIONS SUR LES MARCHÉS, TROC DE PLANTES...

Le SIPOM tient un stand d'information une ou deux fois par an sur les marchés du territoire. Les animateurs présents sur les marchés répondent à toutes les questions concernant les consignes de tri des emballages ménagers et du verre, les animations proposées, les actions de réduction des déchets : stop pub, compostage, alimentation animale... etc



LA COMMUNICATION EN PORTE À PORTE

Les agents du Sipom sont amenés à se déplacer régulièrement sur les communes du territoire afin de mener des campagnes de sensibilisation : le porte à porte. Les communes peuvent être choisies aléatoirement, à la demande des Mairies ou des agents de collecte. Il s'agit alors de sensibiliser les usagers, répondre aux diverses questions sur le tri, proposer la mise en place de composteurs, distribution de Stop Pub, ...

ANIMATION COMPOSTAGE



COMMUNICATION ENVERS LES PROFESSIONNELS

les entreprises ont un contrat de collecte avec le SIPOM. L'information sur la bonne gestion des déchets est réalisée au sein de l'entreprise par le SIPOM auprès de tout le personnel. Cette information peut être réalisée à la demande de l'entreprise.

COMMUNICATION ENVERS LES SCOLAIRES : Des animations sont réalisées dans les écoles du territoire.

Elles sont réservées aux classes de CM2 : 2 thèmes sont proposés : gestion des déchets et compostage qui peut être suivie d'une installation de composteur au sein de l'école. Une séance de 1h-1h30 pour chaque thème est proposée tout au long de l'année aux élèves de CM1 - CM2. Les enseignants peuvent choisir une seule intervention ou bien les deux.

ANIMATION COMPOSTAGE



Credits photos : SIPOM, CITEO, EcoFolia, Refashion.

SIPOM - 19 Avenue Marie Curie - 31250 REVEL
Ouverture des bureaux
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 05 62 71 22 83
Directrice de la publication Evelyne Rouanet.

